

PROGRAMME ERASMUS + 2022 : FICHE-ACTION ACADEMIES ERASMUS + DES ENSEIGNANTS

<p>Présentation de l'action : « Qu'est-ce que c'est ? »</p>	<p>Les Académies Erasmus+ des enseignants visent à créer des partenariats européens entre organismes en charge de la formation initiale et/ou continue des enseignants afin d'améliorer les politiques et les pratiques de formation et d'en renforcer la dimension européenne. Ces académies intégreront le multilinguisme, la sensibilisation linguistique et la diversité culturelle, développeront la formation des enseignants conformément aux priorités de l'UE dans le cadre de la politique de l'éducation et contribueront à la réalisation des objectifs de l'espace européen de l'éducation.</p>
<p>Types d'activités : « En pratique »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de réseaux et de communautés de pratiques pour développer des stratégies et programmes innovants pour la formation initiale et continue des enseignants • Création et dispense de modules communs de formation innovants, portant sur des problématiques et/ou questions pédagogiques d'intérêt commun • Développement d'offre de formation commune ayant une forte dimension européenne, incluant des activités de mobilités physiques et virtuelles (ex. écoles d'été, voyages d'études...) • Identification de moyens efficaces de dépasser les obstacles à la mobilité, pour augmenter le nombre et la qualité des mobilités, et pour l'inclure comme partie intégrante de la formation initiale et continue des enseignants • Impliquer les écoles et en particulier les écoles de la formation professionnelle dans l'expérimentation de nouvelles formes innovantes d'enseignement • Réalisation d'études et de recherches sur les bonnes pratiques, dans le but d'élaborer des supports et recommandations pour stimuler les échanges et éclairer les politiques de formation des enseignants • Promotion et utilisation préférentielle des outils Erasmus + tels que eTwinning et School Education Gateway pour la mobilité virtuelle, la collaboration et le partage des résultats des projets
<p>Objectifs visés</p>	<p>L'objectif de cette action est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'attractivité du métier d'enseignant ; • Permettre à tous les enseignants de développer les compétences nécessaires pour utiliser les outils d'apprentissage numériques de manière efficace, créative et inclusive au bénéfice de tous les élèves ; • Répondre au besoin de développement professionnel des enseignants tout au long de leur carrière.
<p>Partenaires</p>	<p>Au moins 3 partenaires à part entière provenant d'un minimum de 3 pays du programme (dont au moins 2 états membres de l'UE) impliquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins deux prestataires de formation initiale des enseignants, reconnus au niveau national, issus de 2 pays du programme différents ; • Au moins un prestataire de formation professionnelle continue des enseignants, reconnu au niveau national. <p>Les partenariats doivent également inclure, en tant que partenaire à part entière ou partenaire associé, au moins une école de pratique/formation.</p> <p>Le partenariat peut également inclure, en tant que partenaires à part entière ou partenaires associés, d'autres organisations ayant une expertise pertinente.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Ministères ou organismes publics similaires responsables des politiques d'éducation scolaire, organismes publics (locaux, régionaux ou nationaux) et privés responsables de l'élaboration des politiques et de l'offre de formation des enseignants ainsi que de la définition des normes de qualification des enseignants ; • Associations d'enseignants ou autres prestataires de services de formation des enseignants et de développement professionnel continu ; • Autorités responsables de l'éducation et de la formation des enseignants et de la supervision de leur développement professionnel continu et de leurs qualifications ; • Ecoles travaillant avec les prestataires de formation des enseignants pour permettre une formation pratique dans le cadre de la formation des enseignants ; • D'autres écoles (de l'école primaire à la formation professionnelle initiale) ou d'autres organisations (ONG par exemple) pertinentes pour le projet.
Financement de l'action	Budget par projet : 1,5 M€ Modalités du budget : coûts réels. Prise en charge à 80% (cofinancement 20%)
Durée du projet	3 ans
Critères d'évaluation	Les projets seront évalués sur la base des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du projet par rapport aux objectifs et priorités de l'action : 35/100 • Qualité de la conception et de la mise en œuvre du projet : 25/100 • Qualité du partenariat et des modalités de coopération : 20/100 • Impact : 20/100
Procédure de candidature UGA	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renseigner la fiche de liaison et la faire valider par la Direction de la composante 2. Transmettre à l'équipe Projets de la Direction de la coopération internationale
Ressources documentaires	Guide du programme Erasmus + https://webcast.ec.europa.eu/erasmus-teacher-academies-21-03-18
Date limite du dépôt de projet	7 septembre 2022 à 17h